



## Échanges

### MS Santé

Service d'interopérabilité  
entre les messageries professionnelles  
des établissements  
et le système MS Santé  
conforme au cadre national

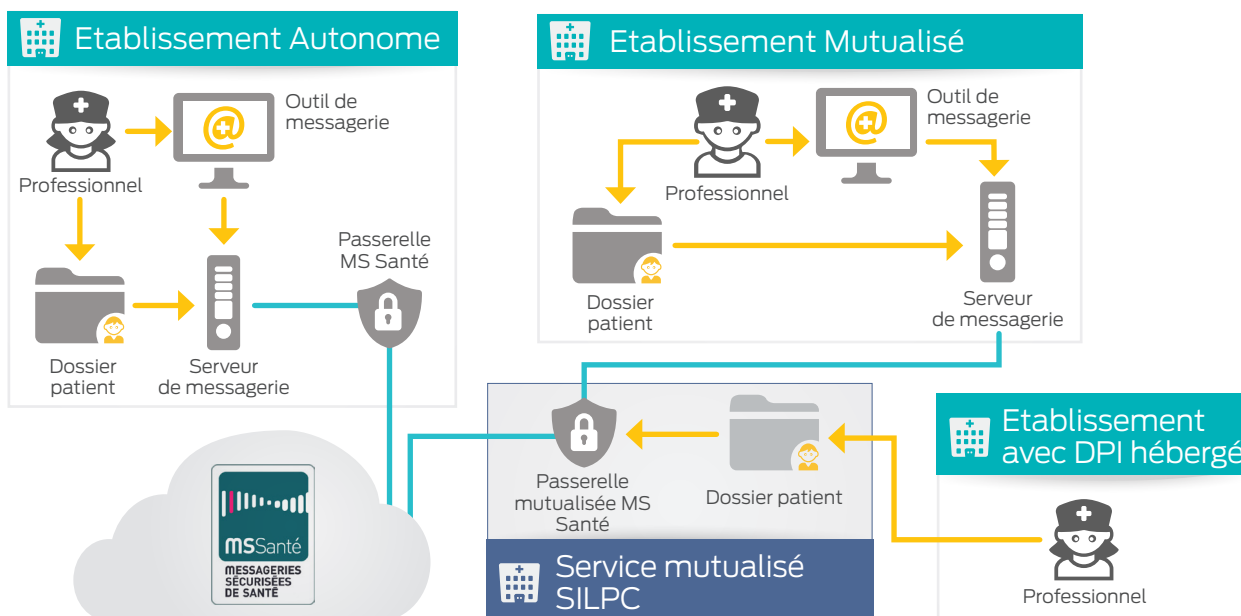
#### UN NOUVEAU CADRE NATIONAL POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET SIMPLIFIER LA MISE EN ŒUVRE



Les professionnels de santé ont besoin d'échanger des données de santé durant le parcours des patients.

Pour répondre aux besoins croissants d'échanges de données de santé et conserver le respect de la confidentialité, les pouvoirs publics ont défini un système de messagerie sécurisée de santé réservé aux professionnels de santé et ouvert à l'ensemble des opérateurs du secteur. Ce système se définit par un nouveau cadre technique et organisationnel dans un espace de confiance accessible à des opérateurs homologués.

#### LE SILPC OPÉRATEUR HOMOLOGUÉ MS SANTÉ ET ACCOMPAGNATEUR DE SES ADHÉRENTS



Conformément à sa mission de structure de coopération hospitalière, le SILPC a réalisé une consultation lui permettant d'acquiescer des solutions d'interopérabilité des messageries professionnelles avec le dispositif MS Santé et de les déployer auprès de ses adhérents dans le cadre d'un service global et pérenne. Le SILPC est homologué « Opérateur MS-Santé » auprès

de l'ASIP Santé afin de pouvoir rendre ce service à ses adhérents.

Le SILPC réalise un service complet, incluant la fourniture, la mise en œuvre et le suivi du composant en mode Autonome (Etablissement adhérent opérateur) ou en mode Mutualisé (SILPC opérateur pour ses adhérents).

### Proxy Autonome

- Accompagnement démarche « Opérateur MS Santé »
- Mise en œuvre dans le SI de l'établissement
- Nom de domaine dédié à l'établissement
- Nombre de boîtes aux lettres illimité
- Accompagnement à l'intégration avec les composants de l'établissement

Solution autonome accompagnée durant toute la mise en œuvre

### Proxy Mutualisé

- Le SILPC est homologué « Opérateur MS Santé » et « agréé HDSCP »
- Mise en œuvre simplifiée tout en respectant le DSFT MS Santé
- Nom de domaine dédié à l'établissement
- Nombre de boîtes aux lettres illimité
- Accompagnement à l'intégration avec les composants de l'établissement

Solution adaptée pour un usage MS Santé sans investissement d'architecture important

### Boite aux lettres MS Santé pour DPI

- Boite applicative utilisée par le dossier patient hébergé au SILPC
- Mise en œuvre très rapide (sous réserve des composants présents dans le DPI)
- Une boite aux lettres dédiée au DPI de l'établissement dans le domaine SILPC
- Budget limité pour l'accès au service

Solution idéale pour usage MS Santé à partir du dossier patient hébergé uniquement

## Contenu de la prestation

**Le pôle Sécurité - Urbanisation – Hébergement** accompagne les établissements de santé dans la conduite de ce projet :

- Définition des architectures techniques cibles
- Fourniture et rétrocession des droits d'usage des composants
- Mise en œuvre de l'interopérabilité avec les composants de l'établissement
- Validation des flux en conformité avec le DSFT de la MS Santé

- Transfert de compétences auprès des référents de l'établissement

Pour les établissements autonomes, le pôle SUH accompagne également les référents à la préparation et l'homologation « Opérateur MS Santé ».

Le pôle SUH réalise le suivi et le support quotidien auprès des utilisateurs et des référents du système d'information de l'établissement ainsi que l'appui à l'intégration de nouveaux usages.



**Le SILPC est agréé Hébergeur de Données de Santé à Caractère Personnel depuis 2013**

Pour plus d'informations, contactez le Pôle Sécurité Urbanisation Hébergement par courriel [contact-suh@silpc.fr](mailto:contact-suh@silpc.fr)

